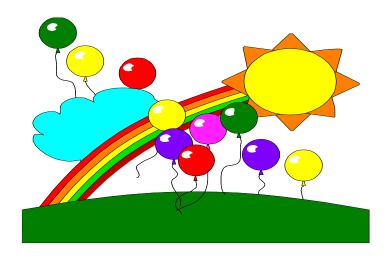
L'Arc---en---Ciel



Juin 2024 VOLUME 27 NUMÉRO 2 SECTEUR (C) BAIE-DES-CHALEURS RÉGION 01



Sommaire

- 3 Rapport annuel de la présidente du secteur
- 5 Rapport annuel du président régional
- 6 Conseil sectoriel
- 7 Responsables des comités sectoriels
- 8 Rapport annuel du comité Retraite
- 10 Rapport annuel du comité Socio-politique
- 12 Rapport annuel du comité des Hommes
- 13 Rapport annuel du comité des Assurances
- 15 Rapport annuel du comité Environnement et développement durable
- 17 Rapport annuel du comité des Femmes
- 18 Rapport annuel de la Fondation-Laure-Gaudreault
- 19 Rapport annuel du trésorier
- 20 Hommage à nos disparus et à leurs proches
- 21 La Fondation Laure-Gaudrault
- 24 Informations diverses

Diverses activités ont permis aux membres de notre secteur de se rencontrer, de socialiser, de s'informer, de participer à la vie démocratique de notre association. Parfois avec une certaine nostalgie, mais toujours avec joie et bonne humeur. Quelques photos disséminées dans ce bulletin en rendent compte.

Assemblée générale de secteur, Carleton







AREQ – 01 Secteur C Baie-des-Chaleurs Assemblée générale du secteur le 8 mai 2024 Rapport annuel de la présidence



Bonjour à vous, membres AREQ Baie-des-Chaleurs.

Je termine ma première année comme présidente de notre secteur Baie-des-Chaleurs. C'est le début du triennat 2023-2026.

La première année à la présidence est une année d'apprentissage. Il faut apprendre à connaître les membres ainsi que toutes les personnes que l'on rencontre aux conseils régionaux et aux conseils nationaux et apprendre le fonctionnement des CR, des CN et d'un congrès.

En juin 2023, premier congrès, très intéressant, mise à jour des statuts et règlements de l'AREQ. Nous avons pris part aux élections nationales. J'ai aussi assisté à deux conseils nationaux (CN). C'est là où l'on nous présente les prévisions budgétaires, le plan d'action triennal, le plan de communication, de l'information et un suivi sur tous les différents comités de l'AREQ. Au dernier conseil national, l'indexation des rentes a été au cœur du sujet. Durant notre assemblée générale, une résolution sera rédigée et vous sera présentée afin d'appuyer l'AREQ national.

Au niveau régional, j'ai eu 4 rencontres, soit une à chaque conseil national, une par zoom cet hiver et une à l'automne à Matane. À cette rencontre tous les conseils des secteurs de la région étaient réunis pour de la formation et de l'information. Les responsables des différents comités ont tous eu une rencontre à Matane ce printemps.

Nous avons effectué différentes activités durant l'année. En octobre, le <u>Dîner de la moisson</u>, qui était notre PTEA (projet toujours en action) a rassemblé 64 personnes. Les activités des sous-secteurs, soit les déjeuners d'automne, les soupers de Noël et les déjeuners après les fêtes, ont réuni plus de 500 participants. Bravo et merci à tous ceux et celles qui participent. Cet automne, nous avons dû annuler la rencontre des nouveaux membres ainsi que le PTEA prévu en avril à cause de certains imprévus. On se reprend l'an prochain.

Le conseil sectoriel envoie des cartes de fête ainsi qu'une carte cadeau aux membres célébrant 80 ans ou 90 ans. Pour les personnes

qui fêtent 100 ans, un événement spécial est organisé en collaboration avec le national. Il y a aussi les cartes et les dons envoyés aux familles et aux causes des membres décédés.

Il y a aussi notre bulletin <u>Arc-en-ciel</u> qui paraît 2 fois par année. Vous y retrouvez différentes informations et photos de nos activités. Un gros merci à monsieur Réal Cavanagh.

La rencontre des téléphonistes se tiendra bientôt dans tous les sous-secteurs. Merci à Gisèle Huard de continuer de s'occuper de la liste des membres et à vous, téléphonistes, de prendre de votre temps pour faire passer les informations et les invitations à nos membres.

Au premier mai dernier, le décompte des membres de notre secteur était de 701, celui de la région 4 579 et celui de la province de 59 941. Aujourd'hui, nous avons fort probablement dépassé les 60 000 membres.

L'assemblée générale régionale (AGR) se tiendra cette année à Gaspé le 1^{er} juin 2024. Présentement, 26 personnes ont donné leur nom. Je vais les recontacter pour m'assurer de leur présence et compléter les réservations de chambres et le nombre de personnes qui seront présentes au dîner de l'AGR.

Monsieur Raoul Déraspe, président régional, est présent parmi nous. Il nous fait plaisir de le recevoir. Il pourra vous fournir des informations au besoin.

En terminant, un gros merci aux membres du conseil ainsi qu'aux responsables des différents comités. Votre implication est grandement appréciée. À vous tous et toutes présents ici aujourd'hui et à tous ceux et celles qui participent aux différentes activités, **MERCI!** C'est vous qui gardez le secteur Baie-des-Chaleurs vivant.

Bonne fin de journée, bon été et à bientôt!

Sylvianne Huard, présidente Secteur C, Baie-des-Chaleurs



Nouvelles de la région

Bonjour à vous tous et toutes membres de la région 01

Quel drôle d'hiver nous avons eu! Le temps passe et nous voilà en fin de la première année du triennat 2023-2026. Une première année de mise à jour, avec de nouveaux membres au CA de l'AREQ.

Tous nos comités nationaux sont maintenant formés. Nicole Pelletier, Statuts et règlements Jean-Pierre Leblanc, Comité national de la retraite Christiane Gagnon, Comité environnement Rémi Gagnon, Comité national des hommes

Depuis septembre dernier, l'AREQ nous est présenté sous un nouveau visage. Une nouvelle identité, plus rassembleuse et inclusive en préservant l'historique de la plus ancienne.

Un nouveau plan de communication nous est présenté. Il s'échelonnera sur trois ans.

En février 2024, des rencontres pour les comités régionaux à Québec ont permis une rencontre des comités sectoriels à Matane en mars dernier. Tous vos responsables ont reçu l'information nécessaire pour le fonctionnement de votre secteur.

Votre plan d'action triennal 2023-2026 est terminé et se réalisera dans les prochaines années. Celui de la région a été présenté à votre AGR à Gaspé, le 1^{er} juin.

Plusieurs projets <u>« Toujours en Action »</u> (PTA) suscitent de l'intérêt pour plusieurs secteurs. Bravo et merci de votre participation.

Nous sommes actuellement en démarches pour notre AGR 2025 aux Îles-de-la-Madeleine. Cette rencontre aura lieu à l'Hôtel Accent **le 17 juin 2025**. Des préparations sont en cours pour le transport. Quelques informations ont été annoncées à notre AGR 2024 à Gaspé.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé et sachez que je serai très heureux de vous rencontrer à chacune des occasions qui se présenteront.

Raoul Déraspe, président régional 01

Conseil sectoriel, AREQ Baie-des-Chaleurs

Présidente

Sylviane Huard 364-6343 shuard1@telus.net

1ère Vice-présidente

Diane Béchard 788-5717 didi48@outlook.com

2^e Vice-présidente

Diane Whittom 752-6738 diane.whittom@telus.net

Trésorerie

Rémi Gagnon 391-7169 rgremigagnon@gmail.com

Secrétaire

Marguerite Cummings 865-3014 mcummings1905@gmail.com

1^{ère} Conseillère

Maureen Tennier 534-2074 maureentennier@hotmail.com

2^e Conseillère

Michelle Landry 364-7046 michelle.landry@telus.net















Comités sectoriels

| Comité des femmes | Normande Corbet noco-2008@hotmail.com | 752-7258 |
|-------------------------------|---|-----------------|
| Comité des hommes | Rémi Gagnon rgremigagnon@gmail.com | 391-7169 |
| Entraide | Louise Leblanc lalou@telus.net | 759-3119 |
| Retraite | Hubert Bourque hbourque51@telus.net | 865-2264 |
| Fondation Laure-Gaudreault | Anne-Marie Leblanc annblanc11@hotmail.com | 392-4728 |
| Sociopolitique | Chantal Boudreau chantalboudreau.cb@gmail.c | 391-7102 com |
| Environnement | Dolorès Fallu-Matton falludolores4@gmail.com | 794-2699 |
| Assurances | Gisèle Huard huard.gi@gmail.com | 364-7463 |



Le 8 mai, à Carleton, l'assemblée générale du secteur 01-Baie-des-Chaleurs (AGS) a de nouveau accueilli une cinquantaine de membres désireux de participer activement à la vie démocratique de notre association. Comme le stipulent nos règles de fonctionnement, chaque responsable de comité y a présenté un rapport des activités annuelles, ce que le présent bulletin vous transmet.

Rapport du Comité Retraite

La rencontre des membres du Comité retraite s'est déroulée les 18 et 19 mars derniers sous la supervision de Madame Monique Blais. Nous sommes dans l'année 1 d'un nouveau triennat et le Comité national de la retraite propose de demander la part de l'indexation additionnelle du gouvernement en 2024. Nous avons passé en revue ce qui nous amène à vouloir cette part.

En novembre dernier, Retraite Québec a annoncé le taux d'indexation qui s'appliquait à notre régime de retraite à compter de janvier 2024. Ce taux est de **4.4%.** On l'appelle aussi le **taux de l'indice des rentes (TAIR).**

Rappelons-nous les 3 formules utilisées pour le calcul des rentes au secteur public selon les années cotisées :

| Années cotisées avant le 1er juillet 1982 | 4.4 % | |
|---|-------------------------|--|
| Portion de la rente indexée à 100% du | (soit le TAIR) | |
| TAIR | | |
| Années cotisées entre le 1er juillet 1982 | 1.4 % | |
| et le 31 décembre 1999 | (soit le TAIR moins 3%) | |
| Portion de la rente indexée selon le TAIR | | |
| moins 3% | | |
| Années cotisées depuis le 1er janvier | 2.2 % | |
| 2000 | (soit 50 % du TAIR qui | |
| Portion de la rente indexée selon la plus | est la plus avantageuse | |
| avantageuse des 2 formules : 50 % du | des 2 formules) | |
| TAIR ou TAIR moins 3% | | |

Objectif pour 2024

Obtenir que ce gouvernement mette sa part de l'indexation additionnelle en 2024 sur la portion des rentes correspondant aux années cotisées entre 1982 et 1999 au RREGOP et aussi au RRE, RRCE et RRF.

Pourquoi une indexation additionnelle?

Parce que selon une entente survenue en 2010 entre le gouvernement et les parties négociantes (dont la CSQ) qui a mené à l'adoption d'un projet de loi à l'Assemblée nationale, le versement d'une indexation additionnelle pour les années 1982 à 1999 est prévu au RREGOP, notamment lorsque le taux de capitalisation se veut audelà de 120 %. Or, le taux de capitalisation obtenu lors de la plus récente évaluation actuarielle est de 123.1 %.

Combien vaut cette indexation additionnelle?

Si le gouvernement ne met pas sa part : 0,4 % de la portion de rente correspondant aux années 1982 à 1999 (provenant de la caisse des participants seulement).

Et si le gouvernement met sa part : 0,8% de la portion de la rente correspondant aux années 1982 à 1999 (la moitié de la caisse des participants et l'autre moitié provenant du gouvernement).

Quand cette indexation sera-t-elle versée?

Elle sera versée vers août 2024. Le gouvernement a jusqu'au 1^{er} juillet 2024 pour décider de mettre sa part ou non de l'indexation additionnelle.

Nous avons discuté à notre réunion des actions à utiliser pour inciter le gouvernement à octroyer sa part et des actions pour mieux circuler l'information auprès d'un plus grand nombre de membres. Il faut toutefois attendre une proposition approuvée au national.

Pourquoi le gouvernement ne mettrait-il pas sa part de l'indexation additionnelle?

Lors de l'entente en 2010, le gouvernement ne s'est pas engagé à mettre sa part ou non de l'indexation additionnelle advenant un taux de capitalisation au-delà de 120 %. Il le **PEUT**, mais ne le **DOIT** pas.

Qu'en est-il des rentes du RRE, RRCE, RRF?

L'indexation additionnelle sera versée pour les rentes du RREGOP (0,4 % ou 0,8 %). Cependant, en ce qui concerne le RRE, RRCE et RRF, elle sera versée uniquement si le gouvernement verse sa part d'indexation.

Donc, pour ces groupes RRE, RRCE et RRF, c'est 0,8% ou 0 %. Tout ou rien!

Qu'en est-il des rentes du conjoint survivant?

Les mêmes règles s'appliquent pour les rentes du conjoint survivant au RREGOP, RRE, RRCE et RRF.

Résumons l'indexation 2024 des années 1982 à 1999 en 3 dates :

- 1^{er} janvier 2024 = indexation régulière 1,4 %.
- 1^{er} juillet 2024 = décision du gouvernement sur sa part.
- Vers août 2024 = indexation additionnelle 0,8 % ou 0,4 % rétroactive au 1^{er} janvier 2024.

Restez informés, abonnez-vous à Infolettre de l'AREQ.

Donc, une indexation additionnelle sera versée en 2024 sur la rente du RREGOP pour les années cotisées entre 1982 et 1999, en plus de l'indexation régulière qui a été versée en janvier 2024.

Qui l'eût cru...?

Hubert Bourque



Rapport du Comité Socio-politique

Trois projets ont été retenus dans le plan d'action.

1) Maintien à domicile

Aujourd'hui, en même temps que notre assemblée de secteur, il y a une rencontre de la coalition des ainés. Cette coalition comprend six associations qui discutent ensemble sur la <u>dignité des ainés</u> afin d'amorcer le virage vers les soins à domicile. 160 personnes sont donc réunies aujourd'hui.

Il manque de soins et services à domicile. Il existe un modèle mais il ne répond plus aux besoins car la population des ainés augmente. Cette rencontre a pour but de cibler des pistes d'actions afin de maintenir l'autonomie des gens à domicile. La présidente de l'AREQ, madame Micheline Germain, nous représente à cette rencontre.

2) <u>Cinéma</u>

Constat : manque de représentation des ainés dans les productions cinématographiques.

Objectifs : tapis rouge au congrès 2026 avec courts métrages à présenter, participer à des festivals, encourager la culture québécoise et donner des rôles à des ainés.

Si le gôut vous en dit, préparez-vous quelque chose!
3) <u>Les jeux de société</u>

Objectifs: Produire un jeu pour lutter contre l'âgisme, aider à la préparation de la retraite, sensibiliser différents groupes d'âge (intergénérationnel).

Le national est partenaire avec une compagnie de jeux pour l'élaboration d'un jeu qui sera testé dans différentes régions.

D'autre part, concrètement, il y a plusieurs endroits dans la région où on peut socialiser : Lillojeux de Maria, les clubs des 50 ans qui organisent des parties de cartes (4 de piques), baseball poche, billard, vie active, pour n'en nommer que quelques-uns. Avec l'URSL présentement, il y a une session d'activités en compagnie d'une coach qualifiée. Vous pouvez toujours vous y inscrire en appelant au 418-388-5099.

Les jeux des 50 ans et plus se tiendront du 13 au 16 juin 2024 à New Richmond. La période d'inscription est terminée mais vous pouvez tout de même venir encourager les joueurs inscrits. J'ai des billets à vendre pour le tirage des jeux qui aura lieu le 15 juin.

De plus, le 16 juin à 13h à la pointe Taylor, se tiendra <u>la marche</u> <u>du courage Procure</u> (organisme qui lutte contre le cancer de la prostate).

Et n'oubliez pas : bouger, marcher éloigne les maladies cognitives ainsi que les problèmes physiques.

Chantal Boudreau

Rapport du Comité des Hommes

En commençant il faut que je vous parle de l'activité du mois de juin 2023. <u>La Marche du courage Jean Pagé</u> que j'organisais pour la deuxième année. La marche était en mode virtuel le dimanche de la Fête des pères. L'objectif de 1 500 \$ a été atteint grâce à de généreux dons de gens de notre secteur et ailleurs au Québec.

C`est au premier conseil de secteur suivant l`AGS 2023 que j`ai pris officiellement les ficelles du comité des hommes car avant, je l`étais par intérim suite au départ de monsieur Émilien Rioux.

Il n'y a pas eu vraiment de rencontre spécialement pour les comités de la condition des hommes. Ne vous en faites pas car cela est semblable presque partout dans les secteurs et régions du Québec. Les dossiers importants du comité national de la condition des hommes se retrouvent très bien résumés dans la revue Quoi de neuf et dans les infolettres qui sont disponibles sur le web.

Un des principaux sujets est la recherche sur la grandparentalité des hommes ainés. Au moment d'écrire ce rapport, les résultats sont sur le point d'être divulgués.

On parle maintenant de peut-être faire une autre recherche sur la grand-parentalité au féminin. À suivre dans la prochaine année.

Je vous informe également que je siège maintenant au comité national de la condition des hommes. Nous avons eu une rencontre en début d'année 2024 afin de discuter des thèmes à aborder pour les trois prochaines années et aussi choisir le slogan pour la prochaine journée des hommes du 18 novembre prochain. Pour nous aider dans le processus, une firme spécialisée dans ce domaine est venue nous conseiller et prendre nos idées en note.

L'affiche et le thème vont être dévoilés prochainement pour nous permettre de préparer une rencontre dans notre secteur au cours de l'automne prochain.

Pour finir, je vous annonce qu'il y aura officiellement une Marche du courage Jean Pagé PROCURE.

Elle aura lieu la journée de la fête des pères, soit le 16 juin 2024 de 13h00 à 14h00 au Parc de la Pointe Taylor de New-Richmond. Il n'est pas obligatoire de participer à la marche pour faire un don, mais il serait plaisant d'être davantage que l'an dernier (2). Vous

pouvez par votre don aider la recherche pour combattre le cancer de la prostate.

Amassez et/ou offrez encore cette année des dons en argent pour cette cause qui affecte 19 nouveaux hommes chaque semaine au Québec.

Rémi Gagnon

Rapport du Comité assurances

Cette année, j'ai eu une réunion en mars à Matane. Le grand changement : Assureq a choisi Beneva pour notre assurance-santé et notre assurance-vie. Il y a eu plusieurs problèmes au départ de ce changement mais on nous assure que c'est presque revenu à la normale.

Changements:

Régime d'assurance maladie

Il y a une augmentation de la prime de 3,9 % et la bonification de la garantie d'injection sclérosante passe de 26,25 \$ à 35 \$.

Régime d'assurance-vie

II y a une augmentation des primes de 5,7 %.

Le congé de primes de 3 \$ par mois est maintenu pour les deux régimes (Santé et Santé Plus).

Les documents aide-mémoire en cas de décès ont été mis à jour. Vous pourrez les consulter bientôt sur le site **AREQ secteur Baie-des-Chaleurs (01C).**

Un formulaire de réclamation vierge n'est plus envoyé aux membres par Beneva car il n'est plus exigé pour les réclamations. Il suffit d'envoyer la facture des frais à réclamer accompagnée d'une feuille indiquant les informations suivantes : son nom, son adresse et son numéro de certificat d'assurance.

Zona

Le vaccin zona est maintenant gratuit depuis le 1^{er} mai pour les personnes âgées de 75 ans et plus. Le vaccin se donne dans les points de service et les pharmacies. Il y a trois points de service dans notre secteur: Pointe-à-la-Croix (ancien gym), New Richmond (Carrefour Baie-des-Chaleurs) et Paspébiac (Centre culturel). Assureq continue de payer le vaccin à raison 200 \$ par personne assurée. Le deuxième vaccin, pour une personne n'ayant pas de problème de santé, se donne environ 11 mois plus tard. On s'organise pour recevoir un vaccin en 2024 et le deuxième en 2025. Pour les personnes ayant des problèmes de santé, la personne responsable au point de service vous renseignera du délai à respecter dans votre cas.

Régime canadien de soins dentaires

Depuis le mois de mai 2024, des personnes de 70 ans et plus sont admissibles au Régime canadien de soins dentaires. Voici les conditions d'admissibilité :

ne pas avoir accès à une assurance dentaire privée; avoir un revenu net **familial** de moins de 90 000 \$; avoir produit une déclaration de revenus de l'année précédente; conjoint ou conjointe doit également répondre aux critères d'admissibilité.

Il y aura une réévaluation annuelle de l'admissibilité.

Après l'inscription vous recevez une carte pour soins dentaires. Cette carte est valide au Québec.

Les services couverts : radiographie, détartrage, examen, obturation, traitement de canal, prothèse, parodontie, etc.

Les frais de soins dentaires commencent à être payés à partir du 1^{er} mai 2024.

Les dentistes ne sont pas obligés d'adhérer au programme.

Rappels

Assureq recommande:

- -d'appeler Beneva <u>avant de faire un achat dépassant 100</u> \$ pour connaître le montant couvert par l'assurance;
- -d'appeler Beneva <u>avant d'effectuer un voyage</u> afin de connaître vos protections.

Séparation involontaire

Une séparation involontaire est un allègement fiscal du gouvernement fédéral qui peut être utilisé si vous devez vivre dans un autre endroit que votre conjoint ou conjointe. La raison de cet éloignement doit être hors de votre contrôle et l'un des membres doit être âgé de 65 ans ou plus et recevoir la pension de Sécurité de vieillesse.

Si vous devez refaire vie commune dans la même résidence, la séparation involontaire est annulée.

Quand un des conjoints doit être placé pour un assez long moment, on prend les revenus des deux conjoints pour déterminer le montant du loyer mensuel à payer.

Sachez que la séparation involontaire pourrait aussi vous permettre de bénéficier d'autres prestations venant du Québec.

Cependant, assurez-vous que la séparation involontaire est avantageuse financièrement pour vous. Les changements sur certaines prestations peuvent en affecter d'autres. Il est important d'être bien accompagné par un comptable ou un fiscaliste.

Pour des informations complètes : Service Canada séparation involontaire.

Je demeure disponible pour répondre à vos questions ou vous diriger vers une personne plus compétente.

Gisèle Huard

Rapport du comité Environnement et développement durable

Notre réunion régionale s'est tenue à Matane les 18 et 19 mars 2024, animée par Madame Christiane Gagnon. Madame Gagnon siège maintenant au niveau provincial en tant que responsable des régions La nôtre couvre la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine, la Matanie, le Bas St-Laurent et la Côte-Nord. Chaque secteur était représenté à cette rencontre.

Suggestions d'activités à caractère environnemental

- Calendrier d'actions visant les élèves du primaire du 1 au 22 avril.
 - 2 enseignantes rejointes (Nouvelle et Maria)
- **2.** Partage de trucs écologiques pour atteindre une réduction des déchets. En plus des moyens bien connus, des idées intéressantes ont surgi des échanges parmi les participants.
 - **a.** Imposer une taxe spéciale sur les bouteilles d'eau. Visionnement d'un documentaire à l'automne
 - **b.** Cesser de fournir des tasses de carton ou exiger des frais chez Tim Hortons, Mc Donald, etc.
 - **c.** Développer des groupes de culture bio pour aider les banques alimentaires.
 - **d.** Visionner « Repensons à notre mode de consommation » avec Mariana Mazza, à Télé-Québec.
 - e. Élaboration d'un projet régional. Choix retenu : érosion des berges. Formation d'un comité local pour évaluer les actions susceptibles de contrer le phénomène. <u>Volontaires</u> ???
- Causerie avec Madame Marthe Leclerc, membre du mouvement ACTES CSQ (actions collectives en transition environnementales et sociales).

Invitation future?

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe d'individus réfléchis puissent changer le monde. C'est toujours par eux que le changement arrive ». (Karel Mayrand)



Dolorès Fallu-Matton

Rapport du Comité des Femmes

Les 19 et 20 mars derniers, j'ai assisté à la rencontre régionale des responsables sectorielles à Matane mise en œuvre par Mme Francine Girard. Cette dernière nous a transmis les sujets discutés à leur rencontre provinciale.

Le premier sujet discuté fut la condition des personnes aînées en général, de leur état de pauvreté, de leur vulnérabilité et de leur isolement.

Le deuxième sujet fut la condition des femmes avec un métier non traditionnel et des femmes qui, encore aujourd'hui, font un travail dit invisible. Elles doivent voir aux besoins quotidiens pour leur famille comme cuisiner, aller à l'épicerie, entretenir le logement, faire la lessive, garder les enfants, les soigner, etc.

Beaucoup de femmes sont concernées par ce travail dit invisible quel que soit leur âge, leur origine, leur classe sociale.

Aussi, pour 2024, il a été décidé d'organiser un projet par région. Pour notre région, Mme Girard a proposé de ramasser divers produits, des échantillons ou des vêtements essentiels à la vie quotidienne et de les distribuer aux personnes aux prises avec la violence conjugale par le biais des maisons spécialisées qui est, pour notre secteur, la Maison d'aide et d'hébergement L'Émergence de Maria. Celle-ci offre des services confidentiels et professionnels 24h par jour et ce, 7 jours par semaine.

Alors je vous invite à ramasser les produits que vous avez en surplus (ex : pantoufles, dentifrice et brosse, savons, shampoing, etc), de nous les acheminer lors de nos différentes rencontres ou par des membres de notre conseil sectoriel. Ainsi, nous pourrons distribuer quelques petits sacs cadeaux. Je suis consciente que ce n'est pas facile dans le contexte actuel mais ce sera notre mince contribution aux plus démunis.

De plus, chacune de nous devait présenter un bref compterendu de notre activité de la journée de la femme organisée dans notre secteur. Comme vous vous en doutez, le mien fut très bref puisque cette année, notre Conseil sectoriel ne souhaitait pas inclure cette activité dans notre programmation.

À notre prochaine rencontre régionale, nous discuterons d'un projet commun à réaliser pour la journée de la femme 2025. Ce qui me

semble plus rassembleur.

Je vous remercie de votre collaboration pour réaliser le projet choisi pour notre région afin d'aider des femmes et leurs enfants aux prises avec la violence, qui doivent quitter rapidement leur foyer et par ce fait, se retrouvent en situation précaire. Vous pouvez me contacter pour plus d'informations et je serai disponible pour amasser vos dons à chacune de nos rencontres.

Pour terminer, les personnes qui désirent offrir un peu de lecture à un enfant, je sous suggère une petite bande dessinée québécoise écrite par Anne Villeneuve en collaboration avec l'équipe du Conseil du Statut de la Femme intitulée : « Cap Égalité ».

La solidarité et l'ouverture sont mis de l'avant dans cette BD.

Je vous remercie de votre collaboration, Normande Corbet



Rapport de la Fondation Laure-Gaudreaul

La mission de la FLG n'a pas changé et est toujours pertinente et même davantage quand on constate l'accroissement des besoins sociaux.

Lors de nos déjeuners de l'automne, nos membres sont sollicités pour une contribution volontaire. Il est de plus en plus compliqué et difficile d'amasser des fonds: pas le droit de faire de tirage avec billets, pas de moitié/moitié. Les contraintes sont nombreuses. Heureusement une précieuse collaboration des présidences de secteur est très appréciée.

Merci encore et relevons le défi d'apporter un soutien aux personnes dans le besoin. Pour l'année 2024, l'organisme *La Passerelle, aide et soutien santé mentale* a présenté un projet pour l'achat d'un robot culinaire ou batteur sur socle.

Bon été à tous et toutes!

Anne-Marie LeBlanc

Rapport du trésorier

Le tableau qui suit est une estimation donc les montants sont des prévisions. Ce rapport nous donne une photo des sommes reçues et de nos dépenses au 1 er mai 2024.

D'ici le 30 juin, nous estimons nos dépenses à près de 9 025 \$ pour pallier aux frais pour : l'AGS, l'AGR de juin (budget de 4 500 \$), les conseils du secteur (2), la rencontre des téléphonistes et autres.

Nous avons commencé l'année avec 14 664 \$ en banque et nous estimons la terminer avec presque le même montant soit 14 977 \$. Nous terminerons donc l'année avec un surplus accumulé d'environ 15 000 \$.

Rémi Gagnon, Trésorier du secteur 01c, Baie des Chaleurs

| AREO | | | A2324-RS-08 |
|---------------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------|
| RAPPORT ANNUEL SEC | CTORIEL POUR ASSEM | IBLÉE GÉNÉRALE | |
| Région | 01 | | |
| Secteur | С | | |
| | RÉEL au 1 er mai 2024 | À prévoir jusqu'au 30 juin | Grand total **ESTIMÉ** |
| Disponibilités au 1er juillet 2023 | 14 430,64 \$ | | 14 430,64 \$ |
| PLUS: PRODUITS | | | |
| Sommes reçues du régional | 16 664,35 \$ | 0,00 \$ | 16 664,35 \$ |
| Sommes reçues du national | 8 314,00 \$ | 0,00 \$ | 8 314,00 \$ |
| Autres sommes | 10 922,00 \$ | 1 200,00 \$ | 12 122,00 \$ |
| TOTAL DES PRODUITS | 35 900,35 \$ | 1 200,00 \$ | 37 100,35 \$ |
| MOINS: CHARGES | | | |
| Repas | 17 934,87 \$ | 2 500,00 \$ | 20 434,87 \$ |
| Transport et hébergement | 3 748,27 \$ | 4 000,00 \$ | 7 748,27 \$ |
| Salles et invités | 690,84 \$ | 500,00 \$ | 1 190,84 \$ |
| Matériels et fournitures | 545,57 \$ | 1 000,00 \$ | 1 545,57 \$ |
| Photocopies et affranchissements | 433,79 \$ | 500,00 \$ | 933,79 \$ |
| Communications | 1 250,00 \$ | 0,00 \$ | 1 250,00 \$ |
| Reconnaissances et dons | 2 868,36 \$ | 500,00 \$ | 3 368,36 \$ |
| Autres charges | 56,90 \$ | 25,00 \$ | 81,90 \$ |
| TOTAL DES CHARGES | 27 528,60 \$ | 9 025,00 \$ | 36 553,60 \$ |
| Disponibilités estimé au 30 juin 2024 | 22 802,39 \$ | -7 825,00 \$ | 14 977,39 \$ |

Hommages à nos disparus et à leurs proches

Nous déplorons six décès parmi nos membres :

Conrad Grenier, le 22 novembre 2023
Gilles Létourneau, le 19 décembre 2023
Marie-Paule Daraîche, le 19 février 2024
Mona McBrearty, le 29 février 2024
Jean-Guy Leblanc, le 1er mars 2024
Nicole Thériault, le 12 mai 2024

Des consœurs et confrères ont perdu des parents :

Jeannine Loisel, son frère, Aldège, le 2 déc. 2023 Yvonne Lebrasseur, son frère, Jean-Albert, le 24 déc. 2023 Lisette Arsenault, sa sœur, Ghislaine, le 31 déc. 2023 Alice Gagné, son conjoint, Roger Cormier, le 11 janv. 2024 Thérèse Blais, son frère, Claude, le 18 mars 2024 Mariette Grenier, son frère, Henri, le 18 mars 2024 Valentine Desbiens, sa sœur, Nicole, février 2024 Roseline Desbiens, sa sœur, Nicole, février 2024 Rose Denis, son frère, Jérome, le 21 mars 2024 Sylvie Castilloux, sa mère, Yvette Huard, le 8 avril 2024 Léone Delarosbil, son frère, Paul-Émile, le 13 avril 2024 Corinne Horth, son conjoint, Émilien Grenier, le 21 avril 2024

Aux membres, parents et amis, recevez nos sincères condoléances.

Louise Leblanc



La Fondation Laure-Gaudreault (FLG)

Pour réaliser une partie de sa dimension sociale, l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) a mis sur pied la <u>Fondation Laure-Gaudreault en 1990</u>.

Tout en comptant sur un appui indéfectible de l'AREQ, la Fondation a été constituée comme un organisme indépendant et autonome, régie par ses propres règles.

Ainsi, la Fondation peut disposer d'une base d'accueil plus large et accueillir dans ses rangs <u>toute personne ou organisme désirant</u> <u>se joindre à son action.</u> Elle peut également recevoir des contributions financières de toute personne ou organisme désirant participer à sa mission d'aide pour :

- les personnes retraitées dans le besoin;
- la recherche médicale sur les maladies qui frappent les personnes aînées;
- des œuvres de jeunesse enregistrées ou des jeunes dans le besoin.

CARACTÉRISTIQUES DE LA FONDATION:

- La Fondation repose essentiellement sur le travail de <u>bénévoles</u>.
- La Fondation ne paie pas de salaires; en effet, l'AREQ fournit gratuitement du temps-ressource pour assurer certaines fonctions, notamment le secrétariat, la gestion financière et la mise à jour du site internet.
- La Fondation est très décentralisée; la plupart des activités de financement et diverses campagnes sont déterminées et organisées par les régions ou sur une base sectorielle. L'essentiel des sommes ainsi recueillies retourne en aide à des organismes ou des personnes de la région.
- Le conseil d'administration est formé de bénévoles, qui ne reçoivent ni rémunération, ni allocation de présence. La Fondation assume les frais de participation aux instances.

- Le National choisit les projets de recherche qu'il appuie chaque année et détermine le montant de l'aide accordée en tenant compte des sommes disponibles; les bureaux régionaux de la FLG choisissent les bénéficiaires et déterminent le montant de l'aide accordée pour les jeunes ou les personnes aînées.
- Chaque région peut compter sur la collaboration de l'AREQ régionale ou sectorielle pour mener des activités de souscription, recruter des membres ou faire la promotion de la Fondation.

Ces informations sont puisées dans le site officiel de la fondation. Plus d'informations y sont disponibles. Entre autres, comment et à qui sont versés les subventions.

Notre secteur compte 701 membres alors que 158 ont adhéré à la fondation. Devenir membre FLG ne coûte que 10\$ à vie et pas besoin d'être membre de l'AREQ pour ce faire.

Réal Cavanagh, responsable du bulletin



Déjeuner à Paspébiac



ca 23 ca

Adresse de retour : 72 Rue Alexis-Bernard, Carleton GOC1JO

Rappel pour les soupers de Noël 2024 :

Matapédia, le 1^{er} déc., Carleton, le 15 déc., Bonaventure et Paspébiac, le 5 ou 1 déc.

Invitations:

- * Marche du courage Jean Pagé PROCURE, on marche et/ou on participe par un don!
- * Devenir membre FLG et/ou convaincre un, une proche...

